



MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEUXIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Brigham sera en vigueur pour son deuxième exercice financier en 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture régulières. Il est également possible de consulter les informations concernant le rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la MRC de Brome-Missisquoi à l'adresse suivante :

<https://www.mrcbm.qc.ca/role-devaluation-fonciere> .

AVIS PUBLIC est également donné, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin au <https://www.mrcbm.qc.ca/demande-de-revision> et à l'hôtel de la municipalité de Brigham ;
- Être transmis par le formulaire en ligne, par poste recommandée ou en personne à l'adresse suivante :

MRC Brome-Missisquoi
Service d'évaluation
749, rue Principale
Cowansville (Québec)
J2K 1J8
www.mrcbm.qc.ca
evaluation@mrcbm.qc.ca
Tél. : 450 266-4900, Poste 1

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC de Brome-Missisquoi en vigueur au moment du dépôt de la demande et applicable à l'unité visée. Utiliser l'URL suivante pour accéder au règlement de la MRC de Brome-Missisquoi: <https://www.mrcbm.qc.ca/reglements?mot-cle=tarification> .

Donné à Brigham, ce 30 octobre 2024.

Pierre Lefebvre

Directeur général et secrétaire-trésorier